Exposé présidentiel : nouvelles perspectives pour l'électricité suisse

Autor(en): **Niederberger, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association Suisse des Electriciens, de l'Association des Entreprises électriques suisses**

Band (Jahr): **83 (1992)**

Heft 20

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-902882

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Exposé présidentiel: Nouvelles perspectives pour l'électricité suisse

A. Niederberger

Mesdames et Messieurs
J'ai le plaisir de vous accueillir à la 101e Assemblée générale de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité et de vous souhaiter la bienvenue en Suisse centrale. Parmi les villes importantes de Suisse, Lucerne est certainement la plus centrale. Il n'est donc pas étonnant que notre Assemblée générale ait lieu, déjà pour la septième fois, dans cette ville appelée «ville des lumières»; la dernière Assemblée à Lucerne a eu lieu voici quinze ans, en 1977. L'Assemblée générale avait alors mis l'accent sur la politisation croissante des problèmes énergétiques dont, en particulier celui de l'énergie nucléaire. Elle avait entre autres pour thèmes l'initiative populaire pour le maintien des droits du peuple et de la sécurité lors de la construction et de l'exploitation d'installations atomiques, une initiative parlementaire pour l'arrêt de construction et d'exploitation de centrales nucléaires pendant quatre ans, ainsi que la révision de la loi sur l'énergie atomique. Aujourd'hui en 1992, Lucerne nous propose les mêmes problèmes, ou presque, mais liés à d'autres thèmes.

Adresse de l'auteur
Alex Niederberger, Président de l'Union des Centrales Suisses d'Electricité (UCS), Directeur Elektrizitäts-Gesellschaft Laufenburg AG, 4335 Laufenburg.

Lucerne: lumières ou poisson?

D'où vient le nom de «Lucerne»? Les moines bénédictins qui y résidaient au XIe siècle auraient vivement apprécié que le nom de Lucerne dérivât de «lucerna» (qui en latin signifie lumière, flambeau) – non sans raison nous continuons de nos jours à parler de «ville des lumières». Il existe cependant encore une autre version. Lucerne, ou plus précisément «Luciaria» est mentionnée pour la première fois en l'an 840 dans un document royal. En latin, lucius et aria signifient respectivement brochet et nasse. Comme nous pouvons le voir, un millier d'années sépare ici le contraste lumières – poisson. Ceci nous amène à notre premier thème.

Pour une protection des eaux raisonnable

«Protéger et exploiter les cours d'eau» telle est en substance la conclusion des votations populaires du 17 mai 1992 relatives aux objets concernant la protection des eaux. Alors que 63% des citoyennes et citoyens suisses ont rejeté l'initiative dite «Pour la sauvegarde de nos eaux», 66% ont accepté la loi révisée sur la protection des eaux.

Les conséquences de l'initiative ont été reconnues comme étant exagérées, coûteuses et nuisibles à la nature. Selon l'analyse Vox sur l'attitude du peuple vis-à-vis des votations, l'acceptation de la loi et le rejet de l'initiative représentent un compromis typiquement helvétique. En accord avec le Conseil fédéral et le Parlement, les nettes majorités ont souhaité accroître la protection des cours d'eau qui sont encore dans leur état naturel et introduire des débits minimaux légèrement plus élevés et ont rejeté l'initiative qui contenait des débits minimaux sensiblement plus élevés et l'obligation d'assainir des cours d'eau fortement utilisés, et ceci en raison des conséquences économiques et des pertes de production d'électricité attendues.

C'est pourquoi nous sommes en faveur d'une progression prudente et réfléchie lors de la mise en vigueur de la loi révisée sur la protection des eaux. Ceci implique toutefois que les ordonnances de mise en pratique soient connues avant que la loi n'entre en vigueur.

«Nous sommes en faveur d'une progression prudente et réfléchie lors de la mise en vigueur de la loi révisée sur la protection des eaux.»

En ce qui concerne l'initiative dite «Pour la sauvegarde de nos eaux», l'analyse Vox a mis en évidence une différence de réactions inédite entre les sexes (tableau 1). En effet, 48% des femmes se sont prononcées en faveur de l'initiative, contre seuls 32% des hommes. Parmi les partisans de l'«initiative», on remarque tout particulièrement un groupe important comprenant les ménagères (50% de oui) et les personnes en cours de formation (70%).

Initiative dite «Pour la sauvegarde de nos eaux»:

Grandes différences d'attitude vis-à-vis des votations

Femmes	48% de oui
Hommes	32% de oui
Ménagères	50% de oui
Personnes en formation	70% de oui
Ville	56% de oui
Campagne	29% de oui

Tableau 1

Les objectifs principaux du futur travail d'information devront ici être absolument révisés et tenir compte des femmes ainsi que des jeunes citoyennes et citoyens suisses. De plus, le contraste entre la ville (56% de oui) et la campagne (29% de oui) est lui aussi évident.

Dans le contexte des votations relatives à la protection des eaux, la sensibilisation à la valeur de la force hydraulique respectant l'environnement pour notre pays semble avoir augmenté grâce à notre travail d'information. Un récent sondage nous a montré que 75% des personnes interrogées ont estimé qu'il avait été juste que les entreprises électriques aient informé les usagers, consommateurs d'électricité, des conséquences possibles liées aux objets des votations. Le grand engagement de l'ensemble de la branche a toutefois été déterminant pour le résultat. Grâce à la motivation des 25 000 collaboratrices et collaborateurs de l'économie électrique, le peuple suisse s'est prononcé en faveur de la force hydraulique.

«C'est en premier lieu au consommateur et non pas à l'économie électrique qu'incombe la responsabilité de la consommation d'électricité.»

Y a-t-il, après l'examen réussi, de nouvelles perspectives?

Durant ma courte période – jusqu'à présent deux ans – à la tête de l'UCS, l'économie électrique a eu, lors des deux votations fédérales de septembre 1990 et de mai 1992, à passer cinq dures épreuves – ce qui est véritablement un record. Je pense que nous les avons bien surmontées et que les résultats sont satisfaisants. Quel sera dès lors l'avenir?

Il faudra ici répondre à deux questions:

- Qu'en est-il de la réalisation de notre tâche dans le cadre de l'économie nationale? (Satisfaire la demande)
- Qu'en est-il des conditions-cadres politiques permettant de réaliser notre tâche? (Offre)

Demande

En ce qui concerne notre tâche d'approvisionner la Suisse en électricité, il convient d'abord de relever les faits suivants. L'augmentation de la consommation a, au cours des dix dernières années, dépassé 30%. Elle était de 2,2% en 1991, de 3 et 3,3% durant le dernier, respectivement l'avant-dernier hiver. Une augmentation de 2,2% représente une demande supplémentaire de 1 milliard de kWh, ce qui correspond à environ la consommation annuelle d'électricité de la ville de Berne. La production annuelle des Forces Motrices de l'Engadine ou celle des nombreuses centrales sur le cours inférieur de l'Aar – entre Aarau et Koblenz – serait, à titre d'exemple, nécessaire pour couvrir cette demande supplémentaire.

Le programme Energie 2000 parle de diminuer l'augmentation de la consommation d'électricité jusqu'en l'an 2000, puis de stabiliser cette dernière.

Quelle est notre attitude vis-à-vis de l'augmentation de la consommation d'électricité?

De prime abord, quelques constatations:

- L'énergie est toujours le moyen d'atteindre un but, car elle est utile soit à la consommation, soit à la production de biens et services. Alors que la consommation globale d'énergie se répartit en 60% d'énergie de consommation et 40% d'énergie de production, la situation est différente en ce qui concerne l'électricité. En effet, 70% de la consommation d'électricité vont à la production de biens et services et seuls 30% à la consommation.
- Une diminution ou une stabilisation de la consommation d'électricité ne suppose-t-elle pas, elle aussi, une diminution ou une stabilisation de la production de biens et services?
  La Communauté européenne a défini des objectifs de politique énergétique semblables à ceux de notre programme Energie 2000. Il est toutefois remarquable que ni la Communauté européenne ni l'un de ses pays membres ne prévoient une diminution ou une stabilisation de la consommation d'électricité.
- Dans le rapport intitulé «Intégration européenne et conséquences écologiques pour la Suisse» (juin 1992) publié par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP), on peut lire (traduction libre): «La stabilisation de la consommation d'électricité jusqu'en l'an 2000 est, en tant qu'objectif, compréhensible. Elle n'est toutefois pas en accord avec une économie se développant de manière indépendante et une politique énergétique axée sur le marché économique européen. Elle est en contradiction avec tous les scénarios et prévisions énergétiques européens.»
- Selon ce rapport, la stabilisation de la consommation d'électricité devrait, en tant qu'objectif, être réanalysée même dans le scénario «Alleingang in Europa» (Faire cavalier seul en Europe).

L'économie électrique est d'avis que

- c'est en premier lieu au consommateur et non pas à l'économie électrique qu'incombe la responsabilité de la consommation d'électricité.
- La stabilisation de la consommation d'électricité est une question relevant davantage de la politique économique que de la politique énergétique. Elle doit donc être repensée.
- Dans le contexte d'Energie 2000, l'économie électrique s'est dès le début engagée à contribuer à une meilleure efficacité de l'utilisation de l'électricité. Elle reste fidèle à son engagement en encourageant et conseillant les consommateurs.

Conditions-cadres concernant l'offre

Les votations fédérales passées constituent un défi pour le développement de nouvelles perspectives d'un approvisionnement en électricité sûr et non polluant au seuil d'un nouveau siècle. Des conditions-cadres claires relatives à la production d'électricité en sont l'une des conditions importantes. Le programme fédéral Energie 2000 pourrait en être la base.

Il s'agit maintenant d'intensifier tous les efforts afin de remplir cet objectif ambitieux concernant la production d'électricité:

- 5% d'électricité supplémentaires provenant de l'extension des centrales hydrauliques tout en respectant l'environnement;
- 10% d'électricité supplémentaires provenant de centrales nucléaires existantes;
- extension de l'utilisation de l'énergie solaire (porter à 0,5% la part des énergies renouvelables à l'approvisionnement en électricité).

Il convient d'expliquer que,

- en ce qui concerne la force hydraulique, il ne sera guère possible d'améliorer le rendement des turbines hydrauliques et celui des générateurs qui, de nos jours, atteignent respectivement quelque 90 et 99%. Une augmentation de la production hydrauli-

que signifie donc de nouvelles centrales et d'importantes rénovations. Il s'agit avant tout de ne pas entraver l'exploitation des centrales existantes par de nouvelles restrictions.

- En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les augmentations de puissance des centrales nucléaires existantes n'impliquent pas de nouvelles constructions, mais simplement une meilleure utilisation des éléments de combustible et des installations. Le moratoire nucléaire limité à l'an 2000 stimule l'amélioration future de la sécurité et de la disponibilité des centrales nucléaires existantes.
- La Suisse occupe, en ce qui concerne l'énergie solaire, déjà une position de tête. Il ne sera toutefois pas possible, au cours des dix prochaines années, que notre petit pays réalise ici un «saut quantique». Il ne faut donc pas s'attendre à ce que l'objectif d'Energie 2000 puisse être dépassé. L'UCS ne peut encourager que les modes de production d'électricité raisonnables du point de vue économique, technique et écologique.
- La production supplémentaire de centrales suisses fonctionnant à base de gaz, pétrole ou charbon, ou des importations d'électricité provenant de centrales thermiques conventionnelles (gaz ou charbon) ou nucléaires seraient des variantes sortant du cadre d'Energie 2000.

L'économie électrique a rempli une tâche extrêmement positive au cours des cent dernières années. Quelque 47 000 millions de kilowattheures permettent chaque année de simplifier le travail de près de sept millions d'habitants et contribuent ainsi au bien-être de la communauté et à l'épanouissement de chaque citoyenne et de chaque citoyen.

Ainsi que les votations sur l'énergie le mettent toujours en évidence, ce fait est apprécié avant tout par les régions et les cantons de Suisse où se trouvent les installations de production d'électricité. Espérons que les régions qui produisent peu – ce sont essentiellement les régions urbaines à forte consommation – réviseront à l'avenir leur attitude contradictoire.

Les activités de l'économie électrique relatives au programme Energie 2000

L'Union des Centrales Suisses d'Electricité (UCS) a, dès le début, décidé de soutenir le programme Energie 2000 en y collaborant de manière active et constructive. L'UCS a, à ce propos, mis sur pied sa propre organisation d'accompagnement Energie 2000, qui regroupe 44 collaboratrices et collaborateurs de l'économie électrique. Permettez-moi dans ce contexte de résumer brièvement les activités d'entreprises membres de l'UCS couvrant la période allant du 1er août 1991 au 30 juin 1992.

Utilisation rationnelle de l'électricité

Durant la période en revue, l'UCS s'est appliquée essentiellement à encourager l'un des objectifs d'Energie 2000 qui est l'utilisation rationnelle de l'électricité. L'UCS ne vise ici pas en premier lieu à diminuer la consommation d'électricité, mais – comme déjà mentionné plus haut – à améliorer l'efficacité de l'utilisation.

Les entreprises électriques disposent de quelque 50 services de conseil professionnels portant sur les domaines de l'utilisation domestique, du chauffage électrique et des pompes à chaleur, ainsi que de l'industrie, de l'artisanat et des services (tableau 2). Elles ont réalisé en 1991 environ 28 000 consultations. Près de 46 000 personnes ont visité 260 manifestations (telles que journées de discussion, journées «portes ouvertes», visites d'installations, concours). Quatre-vingt-six cours qui avaient, entre autres, pour thèmes: «Economiser l'électricité de manière générale», «Economiser l'électricité en cuisant», «Eclairage économe», «Utilisation rationnelle de l'électricité» ont accueilli au total environ 2000 participants. Dans l'ensemble, 250 000 personnes ont visité les 57 expositions des entreprises électriques consacrés aux thèmes suivants: «Economiser l'énergie», «Economiser l'électricité chez soi», «Lampes à économies d'énergie» ainsi que «Elektro-Experimenta».

Utilisation rationnelle de l'électricité

28 000	conseils ont été proposés par 50 services de conseil professionnels
46 000	personnes ont pris part à 260 manifestations, journées de discussion
2 000	personnes ont participé à 86 cours
250 000	personnes ont visité 57 expositions

Tableau 2

Energies renouvelables

L'UCS considère qu'elle peut collaborer tout particulièrement dans le domaine des énergies renouvelables en motivant les entreprises membres à installer et soutenir des installation pilotes et de démonstration.

Dans le cadre de l'enquête réalisée auprès des entreprises membres de l'UCS, 115 installations ou mesures prises par des entreprises électriques ont été annoncées (tableau 3). Durant l'année en revue, les entreprises électriques recensées ont investi au total quelque 18 millions de francs dans le domaine des énergies renouvelables et des technologies connexes et ont versé environ 600 000 francs à titre de soutien. Quatre millions de francs ont été investis dans la recherche sur la technologie relative à l'hydrogène. Dans l'ensemble, les entreprises électriques ont contribué, à titre d'exemple, à la réalisation de 48 installations photovoltaïques d'une puissance totale de quelque 1000 kW ou 1 MW.

Réalisations pour les énergies renouvelables

115	installations et mesures
18	millions de francs investis
48	installations photovoltaïques d'une puissance totale d'environ 1 MW

Tableau 3

Tarifs pour consommateurs

L'UCS considère qu'elle peut collaborer tout particulièrement aux activités du groupe de travail fédéral et cantonal «Tarifs pour consommateurs» avec l'élaboration d'une recommandation sur les tarifs commune au DFTCE et à l'UCS, puis en motivant les entreprises membres à mettre cette recommandation en pratique.

Force hydraulique

Les résultats de l'enquête réalisée auprès des entreprises membres de l'UCS relative aux projets d'augmentation de l'utilisation de la force hydraulique montrent que neuf nouvelles installations ou modernisations ont pu être achevées et que douze installations

Réalisations hydrauliques

9	constructions ou modernisations d'installations
13	MW de puissance de plus
61	GWh de productibilité de plus
0,2	% de productibilité de plus
12	installations en cours de construction

Tableau 4

supplémentaires sont en cours de construction (tableau 4). La puissance a ainsi pu être augmentée au total d'environ 13 MW et la productibilité de 61 GWh. Ceci correspond à une augmentation de la productibilité de 0,2% par rapport à l'année précédente. L'objectif d'Energie 2000 ne peut être atteint sans la production de nouvelles installations hydrauliques.

Centrales nucléaires

Energie 2000 a aussi pour objectif l'augmentation de 10% de la puissance des centrales nucléaires existantes. Après sa révision annuelle en juin, la centrale nucléaire de Gösgen a pu augmenter sa puissance de 30 MW ou 3,5%.

Réseau de transport et de distribution

L'UCS a offert de collaborer au sein du groupe de conciliation «Réseau de transport» prévu pour le début de 1993. Ceci concerne la réalisation de projets et d'extensions raisonnables par les entreprises membres concernées.

Faire face à l'avenir implique la collaboration

La liste impressionnante des activités de l'économie électrique met en évidence le fait que l'UCS participe activement à la réalisation du programme Energie 2000. Il y a lieu d'espérer que le consensus recherché avant tout par les groupes de conciliation débouchera sur une globalisation de la politique énergétique suisse. Il faut aussi, dans le cadre de la discussion européenne, analyser le programme Energie 2000 quant à sa cohérence avec la politique énergétique européenne.

La Suisse et l'électricité européenne

La Suisse est, en ce qui concerne l'électricité, déjà intégrée dans l'espace européen. Le réseau d'interconnexion européen regroupe quelque 50 000 centrales et approvisionne 300 millions d'habitants en électricité. Ce réseau d'interconnexion pourrait, en raison de l'ouverture à l'Est, couvrir à long terme un espace économique de 500 millions d'habitants.

Nous nous sommes habitués à avoir en tout temps de l'électricité. L'électricité ne pouvant toutefois être stockée et devant être produite au moment même où le consommateur la demande, seule l'interconnexion de nombreuses centrales garantit une sûreté d'approvisionnement optimale. Vu l'importance de l'électricité pour la société et l'économie, la fiabilité de l'approvisionnement en Europe occidentale représente un gain considérable.

Que nous apporte l'Europe?

La Communauté européenne (CE) aspire à réaliser non seulement le Marché intérieur prévu pour le 1er janvier 1993, mais aussi un marché de l'énergie intégré dans lequel le renforcement de la compétitivité se tiendra au premier plan. «Bruxelles» désire une ouverture rapide du marché (mots-clés: accès de tiers au réseau ou «third party access»). Ceci concernera aussi de plus en plus la Suisse.

«La Suisse est, en ce qui concerne l'électricité, déjà intégrée dans l'espace européen.»

Le statut juridique des sociétés d'approvisionnement en électricité varie d'un pays européen à l'autre. Les facteurs d'influence étant eux aussi différents au niveau économique, technique et politique, une entière ouverture de l'économie du marché (ou libéralisation) telle que la désire en partie la centrale de la CE à Bruxelles n'est dans un proche avenir guère réaliste. Le principe éprouvé des zones d'approvisionnement limitées, avec l'obligation d'approvisionner et un droit d'approvisionnement correspondant, serait abandonné. La nécessité de régulations et un traitement de faveur accordé aux gros consommateurs pourraient en être les conséquences indésirées.

Les producteurs d'électricité suisses plaident par contre pour une harmonisation des conditions-cadres; ceci signifie en particulier l'adaptation et la diminution des obstacles politiques et régulateurs. Il devrait s'ensuivre un affaiblissement des distorsions entre les prix dues à une politique fiscale variant d'un pays européen à l'autre. Si l'économie électrique suisse veut accepter le défi européen, les entreprises doivent pouvoir à nouveau disposer d'une plus grande liberté d'action. Il est important de créer des conditions-cadres durables et fiables pour l'avenir. Une politique louvoyante – même si elle est en fin de compte rejetée par le peuple aux urnes – paralyse la volonté d'investissements nécessaire des entrepreneurs.

Adhésion de la Suisse à la CE: augmentation de la consommation d'électricité

Les conclusions du rapport – mentionné plus haut – intitulé «Intégration européenne et conséquences écologiques pour la Suisse» publié en juin 1992 par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) sont intéressantes. Ce rapport met en évidence, entre autres, le fait qu'«un approvisionnement sûr en énergie est d'une importance capitale aussi bien pour la CE que pour la Suisse». Dans le chapitre «Energie électrique», on peut lire que «selon les experts, la CE aura à faire face à un déficit énergétique même au-delà de l'horizon d'analyse du rapport. Dans le domaine de l'électricité, l'augmentation de la demande due au Marché intérieur devrait corréler avec les besoins supplémentaires du Sud de l'Europe, ce qui entraînera une hausse considérable de la consommation. Du fait de cette situation initiale, une augmentation nulle dans le domaine de l'électricité ne peut être escomptée dans aucun pays membre de la CE d'ici à l'an 2010.» Les écarts entre la production et la demande devraient donc continuer à augmenter.

«Si l'économie électrique suisse veut accepter le défi européen, les entreprises doivent pouvoir à nouveau disposer d'une plus grande liberté d'action. Il est important de créer des conditions-cadres durables et fiables pour l'avenir.»

Le marché de l'électricité européen après l'ouverture à l'Est

L'ouverture à l'Est influence l'approvisionnement en électricité de l'Europe tout entière, donc aussi de la Suisse. Le moyen de résoudre des questions énergétiques internationales est ici d'une importance primordiale pour l'économie et l'environnement. Bien qu'un réseau d'interconnexion allant du Portugal à Vladivostok ne soit, il est vrai, pas pour bientôt, il n'est cependant plus une simple utopie. Une intégration de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie et

de la Pologne au réseau d'interconnexion d'Europe occidentale est en effet jugée possible d'ici à la fin des années quatre-vingt-dix.

Il manque de nos jours encore les lignes à très haute tension nécessaires aux échanges de grandes quantités d'électricité entre l'Est et l'Ouest. Il existe toutefois des possibilités permettant, par le biais de circuits complexes et de couplages en courant continu, d'obtenir une faible quantité d'électricité en provenance d'Europe de l'Est, pour l'heure excédentaire, en raison de son économie stagnante. Ces pays peuvent ainsi obtenir de précieuses devises leur permettant d'améliorer le rendement, la protection de l'environnement et la sécurité des centrales.

«La politique énergétique suisse a, avec l'acceptation de l'article sur l'énergie par le peuple, gagné une base qui lui permettra maintenant d'élaborer la loi sur l'énergie.»

L'interconnexion vise avant tout à généraliser la prospérité européenne, l'approvisionnement en électricité de haute qualité représentant ici un facteur-clef.

Perspectives

Des préoccupations écologiques et autres idées de ce genre sont continuellement invoquées afin de bloquer des projets importants pour l'avenir de la Suisse. Ceci concerne tout particulièrement les installations de production et de distribution d'électricité. La politique énergétique suisse a, avec l'acceptation de l'article sur l'énergie par le peuple, gagné une base qui lui permettra maintenant d'élaborer la loi sur l'énergie. Un problème n'a toutefois pas encore été attaqué, à savoir les retombées de la politique écologique sur la politique fiscale et la politique économique. Des conflits d'objectifs sont ici préprogrammés.

A titre d'exemple, on peut citer les conséquences inattendues, pour le citoyen, de l'initiative de Rothenturm, une sorte de protection des marais «multipack» et suivant le principe de l'arrosoir qui, selon l'interprétation, n'épargne maintenant plus aucun pâturage, ni aucun lac. Les Lucernois connaissent aussi le cas du film Imax «Switzerland». Soutenu en 1991 par, entre autres, l'UCS pour la célébration du 700e anniversaire de la Confédération, ce film aurait dû être montré en superprojection au Musée suisse des transports. Un recours ayant été déposé, l'autorisation d'installer le cinéma nécessaire à ce genre de projection n'a pas encore pu être obtenue. Il relève de l'ironie que le film «Switzerland» ait ensuite fêté, tout à fait par hasard, sa première à Bruxelles.

Le mécanisme actuel composé de toujours plus de réglementations et d'ordonnances, d'un nombre sans cesse croissant de rapports d'études d'impact sur l'environnement et de contre-rapports, d'autres expertises «neutres», de tribunaux surchargés de travail, et autres, doit être remplacé par des instruments adaptés.

Nous attendons donc de la loi sur l'énergie que les compétences accordées dans l'article sur l'énergie soient appliquées à tous les agents énergétiques et ne soient pas dépassées. Le système de l'économie de marché doit y avoir sa place.

Si la Suisse venait à adhérer à la Communauté européenne, il faudrait alors absolument diminuer la densité des réglementations en Suisse. Certes, la Communauté européenne dispose elle aussi d'un ensemble de lois dense. Si les nombreuses réglementations existantes en Suisse venaient à être réunies à celles appliquées en Europe, il s'ensuivrait une densité de réglementations telle qu'elle étoufferait toute croissance saine.

«Nous attendons de la loi sur l'énergie que les compétences accordées dans l'article sur l'énergie soient appliquées à tous les agents énergétiques et ne soient pas dépassées.»

Regardons vers l'avenir: La Suisse d'aujourd'hui est le produit d'un esprit de pionnier exceptionnel et fortement motivé. Notre petit pays a par exemple longtemps été l'une des nations de tête dans le domaine ferroviaire. Petit ne signifiait pas borné. Lorsque dans quelques semaines la Nouvelle Ligne Ferroviaire à travers les Alpes (NLFA) sera soumise à la votation, Adolf Ogi, notre ministre des transports et de l'énergie, trouvera un appui chaleureux auprès de l'UCS. La NLFA poursuivrait une tradition exemplaire. Une tradition d'actions de pionnier, à laquelle nous devons l'un des meilleurs et des plus sûrs approvisionnements en électricité du monde.

«Assurer l'approvisionnement sûr en électricité de chaque citoyenne et chaque citoyen suisses, que ce soit de Genève à Romanshorn, de Bâle à Chiasso ou de Porrentruy à Poschiavo, sera aussi à l'avenir l'objectif des entreprises électriques suisses.»

En résumé, divers facteurs tels que la loi sur l'énergie, le programme Energie 2000, la loi révisée sur la protection des eaux, l'esprit du temps ou les changements en Europe constituent le cadre principal des années à venir. Ces conditions-cadres devront être améliorées en ce qui concerne les aspects de la production de biens et de services. Il s'agit également de s'adapter aussi rapidement et facilement que possible aux nouvelles conditions. Assurer l'approvisionnement sûr en électricité de chaque citoyenne et chaque citoyen suisses, que ce soit de Genève à Romanshorn, de Bâle à Chiasso ou de Porrentruy à Poschiavo, sera aussi à l'avenir l'objectif des entreprises électriques suisses.»

DC-DC Wandler von 1,5 – 60 Watt

Qualitativ hochwertige DC-DC Wandler für den Einsatz in:

- Industrielle Steuerungen
- Telekommunikation
- Computer und Peripherie
- Batteriebetriebene Geräte

Verlangen Sie unseren ausführlichen Katalog

COUPON DC-DC Wandler

Firma _____

Name _____

Strasse _____

PLZ/Ort _____

_____

rotronic ag
Grindelstrasse 6 CH-8303 Bassersdorf
Tel. 01/8381111 Fax. 01/8370074

Unsere Transformatoren

Giessharz-Netztransformatoren

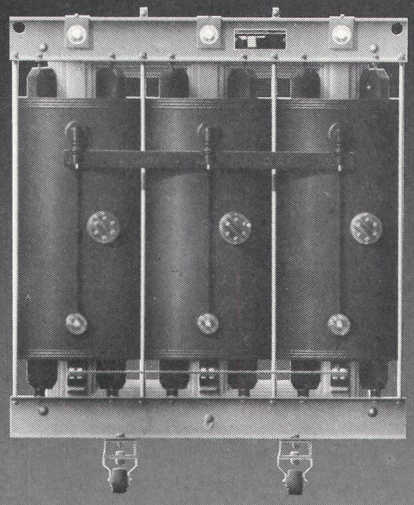

Oel-Netztransformatoren

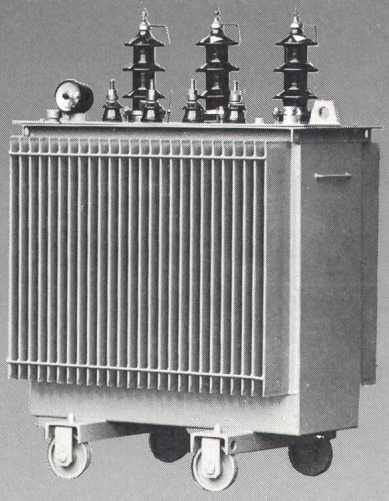

Grosstransformatoren

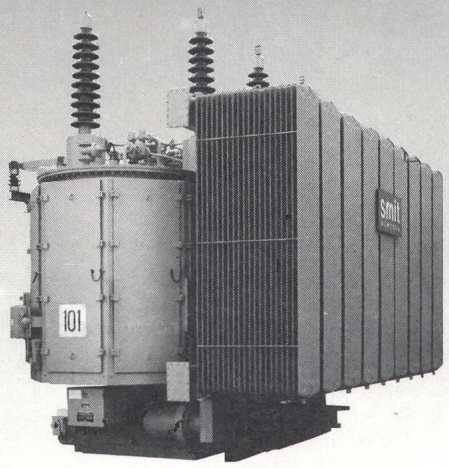

Unsere Produkte sind nicht nur preisgünstig, auch die Verluste werden optimiert. Wir unterbreiten Ihnen gerne ein Angebot.

ELTAVO Walter Bisang AG
Elektro- und Industrieprodukte
CH-8222 Beringen/Schaffhausen
Tel. 053/35 31 81/Fax 053/35 31 52

eltavo

SUCHEN SIE DEN PARTNER FÜR STRUKTURIERTE VERKABELUNGSSYSTEME?

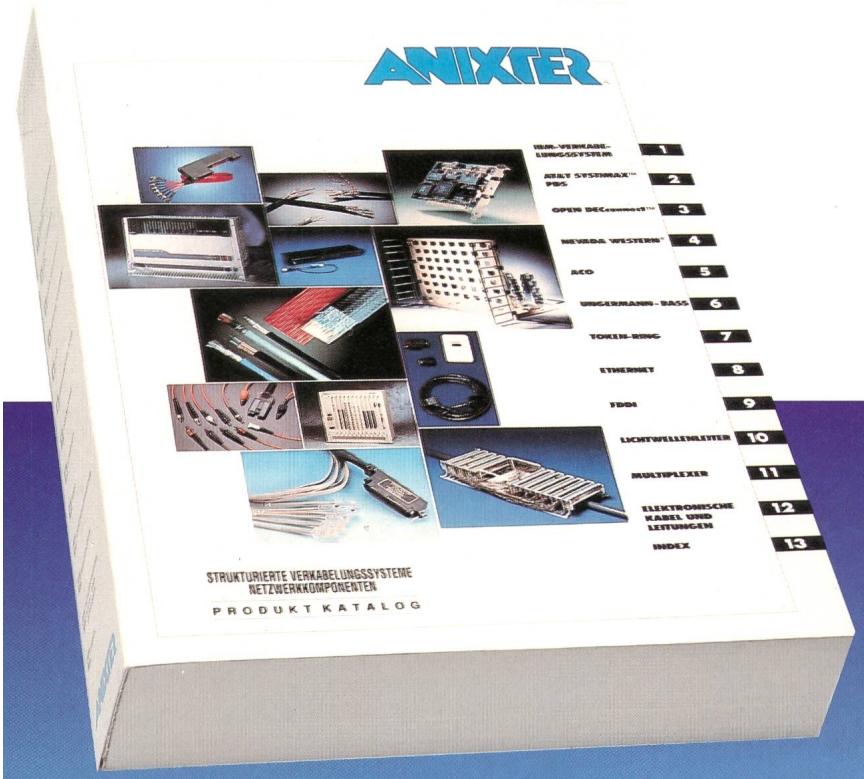

- AMP ACO
- AT&T SYSTIMAX PDS
- BELDEN
- BICC DATA NETWORKS
- DIGITAL NETZWERKPRODUKTE
- FIBRONICS
- IBM LAN-VERKABELUNGSPRODUKTE
- KRONE - LINK
- NEVADA WESTERN
- PROTEON
- SIECOR LWL-VERKABELUNG
- SYNOPTICS

ANIXTER HÄLT ALLE DIESE PRODUKTE AB LAGER FÜR SIE BEREIT.

ANIXTER hat seine Produktpalette im Bereich Datenkabel und Netzwerkkomponenten erweitert.
Als Vertriebspartner der obengenannten Hersteller bieten wir jetzt eines der umfangreichsten Angebote für Datenkabel, Komponenten, LWL-Kabel, strukturierte Verkabelungssysteme und aktive Geräte für Ethernet, Token-Ring, FDDI sowie konventionelle Netzwerke.

Sprechen Sie mit ANIXTER über Ihre Vorhaben in der Vernetzung von Daten und Kommunikation, damit wir zusammen eine optimale Lösung für Ihren Bedarf finden können.

Zu dieser technischen Beratung bietet ANIXTER einen umfangreichen logistischen Lieferservice.
Jeder Auftrag, der heute eingeht, wird innerhalb 24 Stunden ausgeliefert.

SERVICE IS OUR TECHNOLOGY!

ANIXTER®
Experten für Verkabelungssysteme
Daten • Sprache • Bild • Energie

Um weitere Informationen oder ein Exemplar unseres neuen Produktkataloges zu erhalten, rufen Sie uns einfach an.
ANIXTER verfügt über 30 Jahre internationale Erfahrung als Experte für Verkabelungssysteme.

ANIXTER (SWITZERLAND) S.A. Brunnenstrasse 7 - 8604 Volketswil (ZÜRICH) - Tel 01/946 08 11 - Fax 01/946 07 60
Z.I. La Foge - Case Postale 115 - 1815 CLARENS (MONTREUX) - Tel 021/964 70 64 - Fax 021/964 70 60

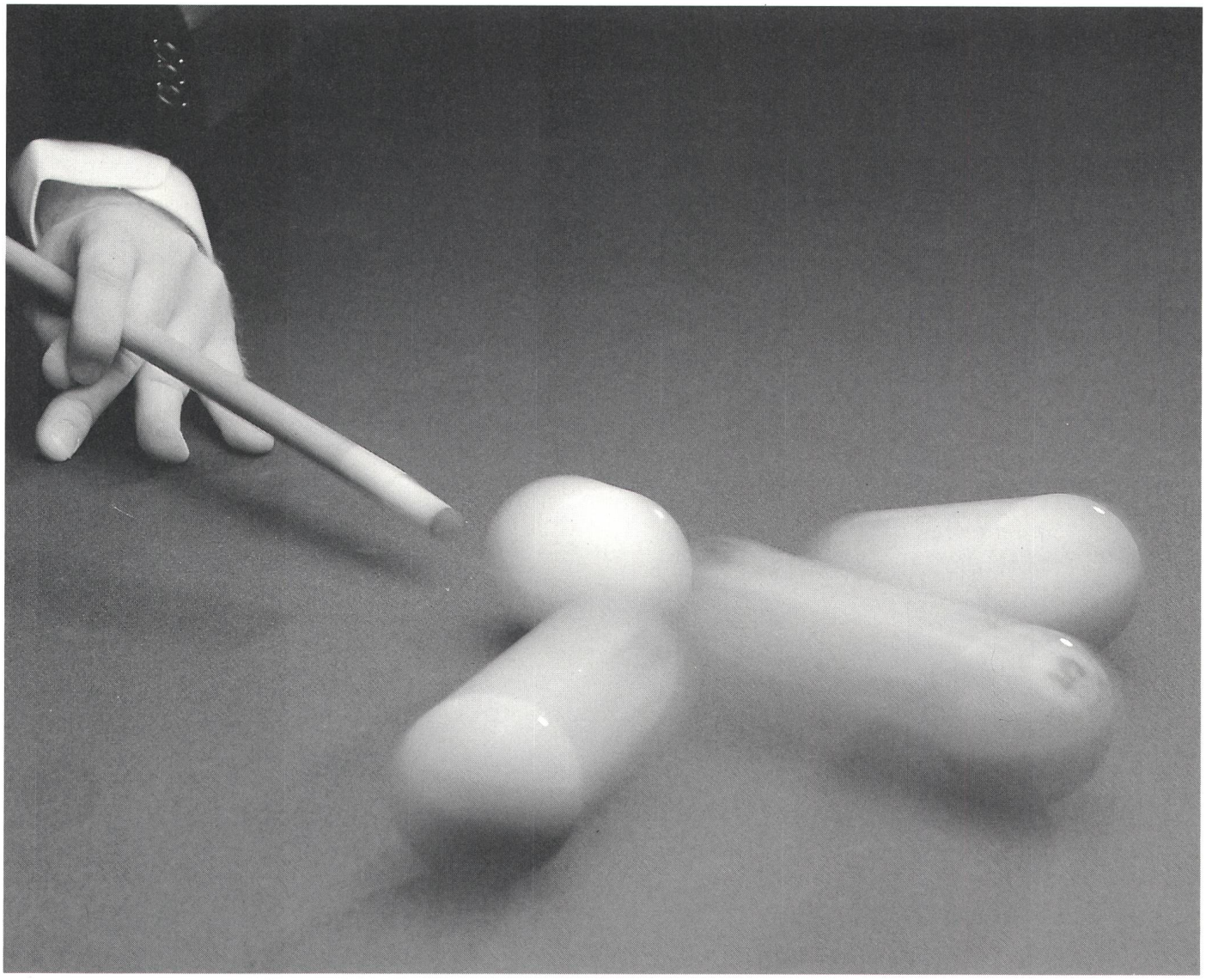

Wir bringen die Dinge ins Rollen.

Ihre Telefonleitung kann mehr, als Sie glauben. Ein Zustand, den Sie nutzen sollten. Infranet von Ascom Infrasys bringt die Dinge ins Rollen.

Telemanagement mit Infranet von Ascom Infrasys führt Sie in die Zukunft der Telekommunikation. Sie übertragen nicht nur Sprache, sondern gleichzeitig auch Daten. Selbstverständlich in beiden Richtungen. Und dies über den normalen Telefonanschluss öffentlicher oder privater Netze.

Mit Infranet lassen sich Abläufe steuern, Prozesse überwachen, Telemetrie- und Alarmdaten empfangen, Fernschaltungen auslösen, Massnahmen einleiten und vieles mehr. Infranet ist die Grundlage für alle möglichen Anwendungsbereiche wie z.B. Energieverbrauchsoptimierung, Umweltdatenübertragung, Überwachung von Gebäuden und Arealen, Alarmübertragung etc.
Infranet ist einfach, flexibel, kostengünstig und flächendeckend – die Lösung für Ihren Datentransport.
Ascom Infrasys AG, Vertrieb Sicherheitsnetze, Südbahnhofstrasse 14c, 3000 Bern 17, Tel. 031 999 19 01, Fax 031 999 16 82.

Infranet interessiert uns!

☐ Nehmen Sie mit uns Kontakt auf.

☐ Senden Sie uns detaillierte Infranet-Informationen.

Firma: _____

Zuständig: _____

Adresse: _____

PLZ/Ort: _____

Telefon: _____

Infranet: **ascom** *denkt weiter.*

B&S